



Accord de la Paix local

Entre les parties sous signés, UPC d'unpart et les auto-défenses d'autre part

- Unité pour la Paix en Centrafrique (U.P.C)
 - Mouvement des autodéfenses
- Suite à la crise de l'année 2017 opposant les groupes armés UPC et autodéfenses qui a fragilisé toute la Basse-Kotto en générale et en particulier Mobaye
- Considérant les efforts faites par les uns et les autres et les autres aboutissant à réunir les deux groupes armés et la population, pour mettre un terme à la crise les 1^{er} et le 05 Décembre 2017 par les accords verbaux de la paix.
 - Après la réunion de la prise de conscience et témoignage organisé au centre commercial de Mobaye le 7 octobre 2018 en présence des autorités locales et toutes les parties.
 - Considérant la réunion de tous les leaders locaux politico et administratif, la Plate-forme religieuse, les ONG, les deux groupes armés, l'organisation des femmes et des jeunes, organiser le 15 septembre 2018 à l'Eglise ELIM de Mobaye centre, dans le processus de la paix.

Ces parties s'engagent à respecter les résolutions suivantes :

- 1- Respecter la **résolution** des autorités de l'Etat ;
- 2- L'arrêt définitif des combats à Mobaye et par la suite dans la Basse-Kotto ;
- 3- Assurer la libre circulation des personnes et des biens au sein de la Préfecture ;

- 4- Favoriser l'obtention des couloirs humanitaires débouchons sur l'extérieur par les voies routières, fluviales et aériennes ;
- 5- Assurer le respect strict du droit de l'homme ;
- 6- Faciliter les activités des humanitaires, sanitaires, éducatifs, religieuses, commerciales, agro-pastorales etc.....
- 7- Adhérer au processus de DDRR et au CR.

Fait à Mobaye, le 15 Octobre 2018

Ont signés :

UPC

Témoins

Autodéfenses

[Signature]

[Signature]

F. SIOMBA

[Signature]

[Signature]
G. STONKOU

[Signature]

G-A N'GAYAN DAKA